# Patrimoine : les conservateurs vont devoir «se diversifier»

20/03/2010 à 15h07

**Après Science Po, les grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce et certains concours de fonctionnaires (magistrature, police), le secteur de la culture et du patrimoine va également répondre à l'appel de la «*diversité*». Une classe préparatoire aux concours de conservateur du patrimoine va bientôt être créée afin de «*diversifier*» le vivier des candidats.**

*Cette création a été annoncée par l'Institut national du patrimoine (INP), l'Ecole du Louvre et l'Ecole des chartes pour la rentrée prochaine.*

*Le statut de conservateur du patrimoine constitue le sésame qui conduit aux principaux postes à responsabilités dans les musées, bibliothèques et centres d'archives.*

*Pour l'obtenir, des études d'histoire de l'art ponctuées d'une préparation spécifique au concours s'imposent. Surtout, il passe par la réussite à une série d'épreuves qui exigent compétences et travail, évidemment, mais aussi «**un bagage académique et culturel considérable**», reconnaît Eric Gross, le directeur de l'INP.*

*Un capital souvent construit dès l'enfance et nourri d'années de lecture, de discussions à la maison, de voyages et de fréquentations des musées. Bien plus que pour des matières scientifiques, comme les mathématiques, le milieu social et familial est ici discriminant. Si bien que certains étudiants s'interdisent de passer le concours.*

*En août, dix à douze élèves vont être sélectionnés. Tous devront répondre au critère social permettant d'obtenir une*

*bourse de l'enseignement supérieur. «**Pas de quotas**», assure toutefois Eric Gross. (…)*
***Ils disposeront d'abord de l'allocation pour la diversité dans la fonction publique (2 000 euros annuels) et d'une bourse de la fondation Culture et Diversité (encore 2 000 euros).***

*Selon Eric Gross, une seule candidate «issue de la diversité» a réussi le concours en 2009. La première dans l'histoire de l'institution.*
*Source :Le Monde*